

L'Essentiel c'est vous!

EVALUATION DES RISQUES

PRÉVENTION DES CHUTES



L'Organisation Mondiale de la Santé estime que la prévention des chutes est une question de santé importante dans le monde entier. La réduction des chutes et des blessures qui y sont liées peut améliorer la qualité de vie des patients et réduire les coûts associés aux blessures graves qu'elles causent. (ACI, manuel POR international 2016)

Nous avons donc comme objectif de mettre en place un programme de prévention des chutes et de réduction des blessures causées par des chutes chez les patients adultes hospitalisés.

L'analyse des chutes déclarées au sein de la clinique a permis de voir que les principaux endroits de chute sont la chambre et la salle de bain. Les principales façons de chuter sont de glisser en allant ou revenant des toilettes ou de tomber de son lit.

Un élément important à prendre en compte est qu'un patient qui a déjà chuté est à haut risque de chuter à nouveau. Nous devons donc tout mettre en place pour minimiser ce risque ou diminuer les dommages liés à une chute.

Ce que NOUS faisons pour prévenir les chutes

- → Nous nous informons sur vos antécédents de chutes.
- → Nous sommes attentifs à l'aménagement de votre chambre, des couloirs en limitant les obstacles.
- → Nous vous rappelons de nous appeler pour vous déplacer, nous veillons à mettre à disposition la sonnette.
- → Nous plaçons les barrières de lit ou les tablettes de fauteuil pour éviter de vous lever seul.
- → Nous veillons à ce que vous ayez un verre d'eau, vos moyens de distractions à proximité en cas d'immobilisation au lit ou au fauteuil.
- → Des séances de kinésithérapie peuvent vous être prescrites pour réapprendre à vous mobiliser correctement.
- → Votre traitement médicamenteux peut être revu.

Ce que VOUS et VOS PROCHES pouvez faire pour prévenir les chutes

- → Signalez nous si vous avez des antécédents de chute.
- → Apportez des chaussures ou pantoufles antidérapantes, de préférence fermées, adaptées à vos besoins.
- → Portez vos lunettes si vous en avez besoin.
- → Assurez-vous que vos vêtements (pyjama, peignoir,...) ne traînent pas à terre.
- → Utilisez votre support habituel de marche (canne, tribune).
- → Appelez le personnel soignant pour vous aider à vous déplacer si besoin.
- → Respectez les consignes et conseils donnés pour vos déplacements.
- → Demandez un anti-douleur si vous avez mal et que cela rend vos déplacement difficiles.

« Si vous avez une question, n'hésitez pas à la poser au médecin ou à l'équipe soignante »

